

RESOLUTION “LOGEMENT” DU 12 OCTOBRE 2017



Dans le cadre du projet de la loi logement, les architectes, réunis en congrès organisé par l'Unifa à Metz le 12 octobre 2017, souhaitent rappeler que le logement n'est pas un bien de consommation comme les autres et réaffirmer de ce fait leur attachement à la nécessité de construire et de rénover plus et mieux des logements d'une grande qualité d'usage, d'architecture et d'intégration urbaine, et pour tous, du secteur aidé au secteur libre.

C'est pourquoi ils rappellent :

- L'importance du concours de maîtrise d'œuvre, qui offre un choix de projets, qui pose le dialogue avec les élus et peut l'introduire avec les habitants et qui favorise l'innovation.
- L'importance de la loi MOP et de ses procédures qui permettent l'allotissement de marchés de travaux favorisant un large recours aux entreprises locales, ce qui participe à la vie et au développement des territoires.

Régis Chaumont

Président de l'UNIFA

Metz, le 12 octobre 2017